



COMMUNIQUÉ

RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES : ON PEUT LES FAIRE RECULER PAR LA GRÈVE, LES BLOCAGES ET LES MANIFESTATIONS !

Alors que Macron et son gouvernement pensaient que le recours à l'article 49-3 pour imposer la réforme des retraites aurait pour effet de faire refluer la grève et les blocages, c'est tout le contraire qui s'est produit.

La Section fédérale FO, informée que des syndicalistes et des manifestants ont été blessés lors de la manifestation et des réquisitions imposées aux grévistes, condamne la répression à l'encontre de l'action militante et l'instrumentalisation des forces de l'ordre.

Le recours à ces méthodes n'entamera pas la détermination des grévistes.

Les salariés et les jeunes ont déferlé dans les manifestations par millions dans toutes les villes du pays le 23 mars. La grève et les blocages se sont renforcés.

Des milliers d'employés et cadres des Organismes de Sécurité sociale étaient en grève et ont participé aux manifestations de ce jour-là mais il faut savoir que chaque jour il y a des agents grévistes et nombreux sont ceux qui participent aux différentes initiatives locales.

Pendant ce temps-là, l'UCANSS, comme si de rien n'était, voulait convoquer une RPN relative au « Plan d'épargne retraite » ...le 28 mars 2023 ! Toutes les Fédérations ont répondu en commun qu'elles ne participeraient pas à cette RPN.

FO considère qu'une telle initiative dans le moment présent, même si le calendrier a été établi en début d'année, relève de la provocation et démontre que l'UCANSS comme Macron voudraient passer à autre chose. Par contre, pour la revalorisation de nos salaires, aucune date n'est programmée.

Mais la réalité est là : 49-3 ou pas, 93 % des actifs et 60 % de la population ne veulent toujours pas de la réforme des retraites et l'intersyndicale continue de revendiquer le retrait de la réforme des retraites et appelle « à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations mardi 28 mars partout dans le pays ».

C'est pourquoi, comme l'ont indiqué les Fédérations de la protection sociale dans leur communiqué du 20 mars 2023 :

**« LA GRÈVE ET LA MOBILISATION SONT PLUS QUE JAMAIS LEGITIMES
POUR OBTENIR LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DE CETTE REFORME »**

La Section fédérale FO, comme le précise cet appel, appelle à amplifier la grève et à réunir des assemblées générales pour la décider.

Le 28 mars dans la grève et les manifestations nous dirons :

49-3 ou pas, la réforme Macron-Borne : on n'en veut pas !